





Informations de base	
<p>2010/0368(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Politique agricole commune (PAC): abrogation de certains actes obsolètes</p> <p>Abrogation Règlement (EC) No 2443/96 1996/0286(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2200/97 1997/0031(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2800/98 1998/0215(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2330/98 1998/0244(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 660/1999 1998/0306(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2802/98 1998/0343(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 546/2002 2001/0276(CNS)</p> <p>Subject</p> <p>3.10 Politique et économies agricoles</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Agriculture et développement rural		DE CASTRO Paolo (S&D)	26/01/2011
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	 Affaires juridiques		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date	
	Agriculture et pêche	3120	2011-10-20	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Politique régionale et urbaine		CIOLOȘ Dacian	


Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
20/12/2010	Publication de la proposition législative	COM(2010)0764 	Résumé

18/01/2011	Annnonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
27/06/2011	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
28/06/2011	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A7-0252/2011	
13/09/2011	Décision du Parlement, 1ère lecture	T7-0346/2011	Résumé
13/09/2011	Résultat du vote au parlement		
20/10/2011	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
16/11/2011	Signature de l'acte final		
16/11/2011	Fin de la procédure au Parlement		
08/12/2011	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2010/0368(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Abrogation Règlement (EC) No 2443/96 1996/0286(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2200/97 1997/0031(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2800/98 1998/0215(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2330/98 1998/0244(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 660/1999 1998/0306(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 2802/98 1998/0343(CNS) Abrogation Règlement (EC) No 546/2002 2001/0276(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 42-p1-a1 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 043-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/7/04933

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE456.930	25/05/2011	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0252/2011	28/06/2011	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0346/2011	13/09/2011	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final		00033/2011/LEX	16/11/2011	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2010)0764 	20/12/2010	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2011)8584	09/11/2011	

Parlements nationaux

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	PT_PARLIAMENT	COM(2010)0764	17/02/2011	
Contribution	IT_SENATE	COM(2010)0764	23/03/2011	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0358/2011	16/02/2011	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

[Règlement 2011/1229](#)
[JO L 326 08.12.2011, p. 0018](#)

[Résumé](#)

Politique agricole commune (PAC): abrogation de certains actes obsolètes

2010/0368(COD) - 13/09/2011 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 612 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions, une résolution législative sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil abrogeant certains actes obsolètes du Conseil dans le domaine de la politique agricole commune.

Le Parlement a arrêté sa position en première lecture suivant la procédure législative ordinaire. Les amendements adoptés en plénière sont le résultat d'un compromis négocié entre le Parlement européen et le Conseil. Ils modifient la proposition de la Commission comme suit.

Dans les considérants, il est précisé que :

- le règlement (CEE) n° 1467/70 du Conseil fixant certaines règles générales régissant l'intervention dans le secteur du tabac brut a épuisé ses effets à la suite de réformes du secteur du tabac menées successivement depuis 1992 ;
- les dispositions introduites par le règlement (CEE) n° 1078/77 du Conseil instituant un régime de primes de non-commercialisation du lait et des produits laitiers et de reconversion de troupeaux bovins à orientation laitière, étaient applicables jusqu'en 1981 ;

- les dispositions introduites par le règlement (CEE) n° 2997/87 du Conseil, dans le secteur du houblon, étaient applicables jusqu'en 1995 (pour le Royaume-Uni) ;
- le règlement (CE) n° 2330/98 du Conseil prévoyant l'offre d'une indemnisation à certains producteurs de lait ou de produits laitiers qui ont subi des restrictions temporaires dans l'exercice de leur activité ne couvrirait qu'une mesure temporaire ;
- le règlement (CE) n° 527/2003 du Conseil autorisant l'offre et la livraison à la consommation humaine directe de certains vins importés d'Argentine susceptibles d'avoir fait l'objet de pratiques œnologiques non prévues par le règlement (CE) n° 1493/1999 avait pour objet d'instaurer une dérogation uniquement applicable jusqu'au 31 décembre 2008.

Le Parlement a également introduit des modifications visant à garantir la validité des actes juridiques qui dérivent des actes juridiques abrogés.

Politique agricole commune (PAC): abrogation de certains actes obsolètes

2010/0368(COD) - 20/12/2010 - Document de base législatif

OBJECTIF : abroger certains actes obsolètes du Conseil dans le domaine de la politique agricole commune.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

BASE JURIDIQUE : article 42, premier alinéa, et article 43, paragraphe 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

ANALYSE D'IMPACT : la Commission n'a pas eu recours à l'analyse d'impact.

CONTENU : un certain nombre d'actes adoptés au cours des dernières décennies sont encore techniquement en vigueur bien qu'ils aient épuisé tous leurs effets. Ils sont devenus obsolètes en raison de leur caractère temporaire ou du fait que leur contenu a été repris par des actes ultérieurs. Suivant l'accord interinstitutionnel «Mieux légiférer», les actes qui ne sont plus pertinents doivent être retirés de l'acquis de l'Union afin d'améliorer la transparence du droit de l'Union et de lui conférer un degré de certitude plus élevé.

La Commission a recensé un certain nombre d'actes du Conseil ayant trait à la politique agricole commune, fondés sur les articles 42 et 43 du traité (ex-articles 36 et 37) et sur deux actes d'adhésion, qui sont officiellement encore en vigueur bien qu'ils aient épuisé tous leurs effets pratiques.

La Commission n'a pas compétence pour déclarer obsolètes des actes adoptés par le Conseil. Par souci de sécurité juridique, la Commission propose que les actes énumérés dans la présente proposition soient abrogés par le Conseil et par le Parlement européen.

La présente proposition porte sur l'abrogation des règlements (CEE) n° 2052/69, (CEE) n° 1467/70, (CEE) n° 3279/75, (CEE) n° 1078/77, (CEE) n° 1853/78, (CEE) n° 2580/78, (CEE) n° 1/81, (CEE) n° 1946/81, (CEE) n° 2989/82, (CEE) n° 3033/83, (CEE) n° 564/84, (CEE) n° 2997/87, (CEE) n° 1441/88, (CEE) n° 1720/91, (CEE) n° 740/93, (CEE) n° 741/93, (CEE) n° 744/93, (CE) n° 2443/96, (CE) n° 2200/97, (CE) n° 2330/98, (CE) n° 2800/98, (CE) n° 2802/98, (CE) n° 660/1999, (CE) n° 546/2002 et (CE) n° 527/2003.

INCIDENCE BUDGÉTAIRE : la proposition n'a aucune incidence budgétaire sur le budget de l'Union européenne.

Politique agricole commune (PAC): abrogation de certains actes obsolètes

2010/0368(COD) - 16/11/2011 - Acte final

OBJECTIF : abroger certains actes obsolètes du Conseil dans le domaine de la politique agricole commune.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement (UE) n° 1229/2011 du Parlement européen et du Conseil abrogeant certains actes obsolètes du Conseil dans le domaine de la politique agricole commune.

Le Conseil a adopté un règlement abrogeant certains actes obsolètes dans le domaine de la politique agricole commune (PAC), à la suite d'un accord en première lecture avec le Parlement européen.

Un certain nombre de règlements concernant la PAC sont devenus obsolètes même si, officiellement, ils sont toujours en vigueur. Cette procédure d'abrogation concerne également d'autres actes qui n'ont plus de réel effet (voir également [COD/2010/0367](#) et [COD/2010/0369](#)).

À noter que le présent règlement garantit la validité des actes juridiques qui dérivent des actes juridiques abrogés.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 11/12/2011.